nécessaire de passer outre et, jusqu'à un certain point, manquer d'égards envers les fonctionnaires du ministère, voués au domaine particulier qui est le leur. Il me semble qu'au ministère des Pêcheries il y a des gens assez intelligents et assez compétents pour avoir entrepris une telle étude et en être arrivés à des recommandations ou propositions à peu près analogues à celles du D' Sinclair. Toujours à propos du rapport du D' Sinclair sur la limitation des permis, j'aimerais demander au ministre de donner au comité, quand il répondra à l'occasion du premier poste ou un peu plus tard, à l'occasion d'autres postes, une idée de l'attitude du gouvernement sur les diverses recommandations importantes du Dr Sinclair. Je sais que le rapport n'est entre les mains du ministre que depuis quelque temps seulement. mais je crois qu'il pourrait nous mettre au courant de ce que le gouvernement se propose de faire au sujet des recommandations du Dr Sinclair. J'espère, monsieur le président, qu'on n'adoptera pas la même ligne de conduite à l'égard de ce rapport que dans le cas du rapport de la commission royale d'enquête sur les prix des denrées alimentaires, qui avait recommandé l'adoption d'une loi fédérale sur la vente du poisson. Le ministre a dit, il y a quelques jours, que cette recommandation serait mise au rancart pendant un certain temps.

Je demanderais aussi au ministre de donner des explications au comité au sujet des frayères artificielles. Il y a deux ou trois ans, on avait fait, me semble-t-il, des expériences en ce domaine; elles portaient surtout sur le saumon rose, mais on devait ensuite s'occuper des autres espèces qui vivent près du littoral. Le ministre nous dirait-il où en sont les recherches, actuellement, au sujet des frayères artificielles pour toutes les espèces.

De plus, on avait entrepris certaines études sur l'efficacité de l'auréomycine comme préservatif pour le poisson. J'aimerais que le ministre nous dise ce qui a été découvert dans ce domaine, si l'on a constaté que l'auréomycine est un bon préservatif à poisson, compte tenu de ses effets physiologiques sur le consommateur. Il est fort possible en effet que l'auréomycine ou quelque autre antibiotique soit un bon préservatif pour le poisson, mais il faut tenir compte de l'effet que ce préservatif aura sur le consommateur.

Je vois que, dans une minute ou deux, les trente minutes qui me sont accordées seront écoulées. Je vais donc terminer ici. J'aurai bien des occasions, j'en suis sûr, au cours de l'étude des présents crédits, de débattre certaines autres questions.

M. McQuillan: Puisque je prends la parole après le député de Skeena, je dirai qu'à nous deux nous représentons la plus grande partie conséquence, nous sommes au courant de la plupart des problèmes relatifs aux pêcheries. Sans doute ne sommes-nous pas toujours d'accord sur les solutions à y apporter, mais nous nous y intéressons sérieusement l'un et l'autre, et nous faisons de notre mieux pour trouver des solutions.

La circonscription de Comox-Alberni est probablement une des premières régions du Canada pour la production du poisson. La pêche au saumon et aux testacés se fait surtout le long des rives de Comox-Alberni. Une des grandes difficultés qui se posent dans Comox-Alberni, et qui ne présente pas la même acuité que dans la circonscription plus au nord, c'est la vogue de plus en plus grande de la pêche sportive au soumon et ses répercussions sur la conservation de cette espèce.

Certaines gens sont mal renseignés au sujet de la prise de la pêche sportive et semblent croire qu'on enlève quelque chose aux pêcheurs commerciaux et que, par conséquent, c'est une perte pour l'économie. Ce n'est pas du tout le cas. Environ 40 p. 100 de la prise sportive en eau salée se fait au large de Comox-Alberni. La pêche sportive occasionne un énorme revenu pour le commerce touristique. Donc, lorsqu'il est question des plus fortes recettes asurées par la prise de saumon à la ligne traînante dans cette région, les conclusions sont en faveur de la prise sportive. On peut dire avec certitude que le pêcheur sportif de la région dépense en moyenne \$20 en agrès, embarcations, location d'embarcations, etc., pour chaque poisson qu'il prend. Mon voisin de pupitre, l'honorable député de New-Westminster, dit que je suis beaucoup trop modéré. Il dit que chaque fois qu'il prend un poisson, il lui en coûte \$250. J'ignore à quoi il dépense tout cet argent.

Cependant, on peut dire, sans crainte de se tromper, que le chiffre des dépenses que les touristes étrangers consacrent au transport, au logement, aux achats d'agrès de pêche, à la location d'embarcations et ainsi de suite s'établit à environ \$100 par poisson. La pêche sportive est donc pour une bonne part comptable du revenu qu'on tire des touristes qui visitent l'île de Vancouver. C'est pour cette raison qu'il est si important de faire tout ce qu'on peut pour préserver et accroître les remontes de saumon quinnat et de saumon argenté, particulièrement dans les régions de pêche sportive.

A cet égard, il faut féliciter le ministère d'avoir construit sa frayère surveillée de Robertson Creek, qui a connu beaucoup de succès, et d'avoir entrepris la construction du projet de la rivière Big Qualicum. Non seulement ces entreprises aideront sensiblement du littoral de la Colombie-Britannique. En à maintenir les remontes de saumon, mais on

[M. Howard.]